



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION**

**IMMEUBLE : 1665, chemin Bord-du-Lac, L'Île-Bizard**

**Lot : 5 368 567**

**AVIS** est par les présentes donné qu'une demande de certificat d'autorisation de démolition pour la propriété précitée a été enregistrée conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (CA28 0019).

Le Comité d'étude des demandes de démolition se prononcera sur cette demande d'autorisation de démolition lors d'une séance publique le **mardi, 21 janvier 2020** à 19h15, au 500, montée de l'Église à la salle Madeleine-Lahaye à L'Île-Bizard.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné faire connaître par écrit son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement substitut au 350, montée de l'Église, à L'Île-Bizard.

**DONNÉ à Montréal,  
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,  
Ce huitième jour du mois de janvier deux mille vingt.**

---

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Edwige Noza